

2PACE

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 52297 €

3 RUE BUZELIN 75018 PARIS

RCS PARIS 888969193

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 25/07/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 68 Rue Nollet 75017 Paris, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 3 RUE BUZELIN 75018 PARIS à compter du 15/01/2024.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

La société 2PACE Group, associée, représentée par Julien Samson

La société Holding Samson Management, associée, représentée par Julien Samson

La société RBO Group, associée, représentée par Rémi Bonigen

La société LADEZ Group, associée, représentée par Arnaud Desaegher